



Communiqué de presse
Saint-Philibert
Mercredi 6 septembre 2023

APPEL A CANDIDATURE

Jardin zéro déchet : un défi ludique et participatif pour réutiliser les ressources de son jardin !

Suite au succès de la première édition, Auray Quiberon Terre Atlantique s'associe une nouvelle fois aux acteurs locaux engagés dans le développement durable et la réduction des déchets pour lancer le Défi Jardin Zéro Déchet à ses habitants. Leur mission : apprendre à jardiner durablement pour tendre au plus près du zéro déchet de jardin déposé en déchèterie. Cette année, le défi est ouvert à tous les foyers du territoire, 60 familles auront la chance d'être accompagnées dans l'apprentissage des pratiques du jardinage durable par l'association le Cap des Possibles, l'association Un jardin des Idées et Anne Louër, guide composteur et permacultrice. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 octobre.

Avec chaque année près de 18 000 tonnes de végétaux déposés en déchèterie, ce défi souhaite donner les moyens au plus grand nombre de participer à l'enjeu #1 du projet de territoire qui est celui de préserver notre environnement et valoriser nos ressources, notamment par la réduction et la valorisation des déchets (axe 2). Considérés à tort comme des « déchets », ces végétaux sont pourtant de riches ressources à réutiliser pour son jardin. Aussi le défi jardin zéro déchet doit permettre de :

- **diminuer la quantité des déchets produits en sensibilisant davantage les usagers** à la réduction et au tri des déchets et éviter ainsi les aller-retours en déchèterie
- **développer l'économie circulaire** pour redonner une nouvelle vie aux matières

SON JARDIN ZÉRO DECHET EN 6 MOIS

D'octobre à décembre 2023 puis de février à juin 2024, 60 foyers volontaires pourront bénéficier d'un accompagnement sur-mesure des spécialistes du jardin responsable et durable pour relever le défi d'un jardin zéro déchet :

- Visite à domicile et diagnostic personnalisé de son jardin
- Atelier compostage
- Découverte des différents paillis, leur utilisation, conseils et démonstration pour réaliser du broyat à l'aide de sa tondeuse
- Atelier : comment favoriser la biodiversité et créer des zones refuges dans son jardin ?
- Jardiner au naturel : les alternatives aux pesticides, le choix des plantes, les auxiliaires du jardin
- Chantier participatif : préparer son jardin pour l'hiver
- Visite d'un jardin exemplaire

Ces temps collectifs et conviviaux seront aussi l'occasion de partages de pratiques entre les participants qui viendront nourrir l'expérience.

Informations pratiques

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 octobre sur le site www.je-vis-ici.fr

Pour plus d'informations : dechets@auray-quiberon.fr – 02 97 52 39 39



REDUIRE SES DECHETS ET SIMPLIFIER SON QUOTIDIEN

Les participants s'engagent à réaliser un minimum de **cinq actions**, qu'elles concernent la pelouse, les haies, les arbres ou arbustes, le compostage, la biodiversité ou encore le potager. Une opération de réduction des déchets et de sensibilisation qui doit démontrer l'accessibilité à tous de ces gestes.

Une preuve par l'exemple que jardiner durable facilite la gestion de son jardin et permet de **supprimer certaines contraintes comme les aller-retours à la déchèterie.**

1^{ère} EDITION : JUSQU'À 150 KG DE DECHETS VERTS ÉVITÉS PAR PARTICIPANT

Lors du premier défi réalisé entre octobre 2022 et mai 2023, les 20 foyers participants ont adopté de nouvelles habitudes dont les principales sont le broyage des végétaux pour pailler son jardin et le mulching. Des pratiques qui permettent de réduire de manière significative les « déchets verts » déposés en déchèterie.

Ainsi, près de 150kg de déchets verts par foyer ont pu être évités lors de ce premier Défi, la deuxième édition pourra-t-elle faire mieux ?

*« Nous avons appris beaucoup de choses à chaque atelier auxquelles nous n'aurions pas pensé. Notamment l'utilisation de notre tondeuse pour transformer nos petits branchages en paillage, de laisser l'herbe pousser dans notre verger pour attirer les insectes, ou encore à créer un nichoir pour favoriser la présence des oiseaux. Nous avons vraiment réduit nos aller-retours à la déchèterie **en détournant 150kg de déchets verts**, ce qui représente pour nous environ **5 à 6 aller-retours**. C'est vraiment très bénéfique, nous avons pu constater tout l'intérêt pour le jardin. Le paillage par exemple apporte une humidité au pied des plantations qui leur est très favorable »* témoigne Marie Miossec participante du premier défi.

COMMENT PARTICIPER ?

Ce défi s'adresse aux habitants de toutes les communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique. Afin d'apporter un suivi de qualité, les inscriptions sont limitées à 60 foyers maximum. Les inscriptions sont possibles **jusqu'au 8 octobre sur le site www.je-vis-ici.fr**

Pour plus d'information sur le déroulé, **une réunion d'information est organisée le vendredi 15 septembre de 18h30 à 20h30, en simultanée à :**

- **Locoal-Mendon – salle Emeraude**
- **Ploemel – salle des anciens**
- **Auray – salle d'Audience**

Auray Quiberon Terre Atlantique et les associations Le Cap des Possibles et le Jardin des Idées ainsi qu'Anne Louër, présenteront les objectifs et les étapes clés du défi avant de répondre aux questions des intéressés. Les participants du premier défi relevé en 2022/2023 seront présents pour échanger sur leur expérience.

Où se déroule le défi et ses ateliers ?

Cette année, pour limiter les déplacements et permettre à chacun de participer aux ateliers selon leur lieu de vie, 3 périmètres d'inscription sont proposés :

1. Auray, Pluneret, Sainte-Anne-d'Auray, Plumergat et Brec'h - *ateliers animés par Le Cap des Possibles, avec la collaboration de Paul Morchoisne, guide composteur, spécialiste de l'éco-jardinage*
2. Ploemel, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel, Erdeven, Carnac, La Trinité-sur-Mer, Saint-Philibert, Locmariaquer et Crac'h - *ateliers animés par Le Jardin des Idées*
3. Etel, Belz, Locoal-Mendon, Landaul, Landévant, Pluvigner et Camors - *ateliers animés par Anne Louër, guide composteur et permacultrice, spécialiste de l'éco-jardinage*

Les ateliers seront ainsi organisés sur chacun de ces trois périmètres, dans des lieux centraux. Il n'est pas nécessaire d'habiter sur l'une des communes du périmètre pour le choisir.